



## Comité Social et Economique de l'EFS Nouvelle-Aquitaine

### Ordre du jour du 6 septembre 2024 09h – 17h

1. Adoption PV du :
  - 02 juillet 2024
2. Questions à traiter en fin de séance en « questions diverses ».
3. Informations générales de la Direction.

#### POINTS CONCERNANT PLUS PARTICULIEREMENT LA SANTE, LA SECURITE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL

4. Informations récurrentes :
  - Fiches RPS,
  - Suivi des travaux.
  - Suivi des AT/MP T2
5. Traçabilité de l'exposition aux CMR.  
Présentation de la liste par substances auxquelles le salarié est susceptible d'être exposé et lorsqu'elles sont connues, les informations sur la nature, la durée et le degré de son exposition.
6. Suivi du plan d'action entrepris en IH-DEL de Pellegrin
7. Suivi du PAPRI Pact : Déploiement des nouveaux DATI SPS.
  - Solutions apportées à la faible autonomie des batteries.
8. Compte rendu de l'inspection de site d'Agen et du service de Biothèque de Bordeaux.

#### AUTRES POINTS CSE

9. Informations mensuelles - Entrées /Sorties M-2.
10. Information trimestrielle :
  - Situation de l'emploi T2
  - Activité T2
11. Information et consultation sur le choix de l'avantage restauration par site en NVAQ suite à la signature de l'avenant N°1 à l'accord restauration.
12. Réponses aux questions diverses listées préalablement en début de séance (Point n°2).

**RECLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES**

13. Pas de questions.

Pour le CSE NVAQ,  
M. Benoît LEMERCIER  
Secrétaire du CSE

Pour la DIRECTION,  
Dr. Michel JEANNE  
Directeur de l'EFS-NVAQ

